

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2025-03 PORTANT SUR LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2006-543 CONCERNANT LE 117 RUE BOISHÉBERT

#### Aux contribuables de la susdite Municipalité

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier de la susdite Municipalité.

**QU'UNE** dérogation mineure au Règlement de ZONAGE 2006-543 de la ville de Bonaventure a été demandé pour le 117 RUE BOIS HÉBERT ;

**QUE** la demande de dérogation mineure vise l'article 197 : « *les enseignes permises dans les zones à dominance résidentielle (R)* » ;

**QUE** cette demande de dérogation mineure aura pour effet :

D'autoriser que le contenu de l'affiche mentionne "Aux P'tits Soins", une marque commerciale, bien que le règlement n'exige que le nom ou l'adresse de l'occupant du bâtiment, ou le nom ou l'adresse du bâtiment lui-même, ou l'usage qui y est pratiqué, sans mention de produit ni de raison sociale, en tout ou en partie ;

**QUE** cette demande de dérogation mineure soit soumise à la consultation publique quant à sa nature et aux effets de son adoption, au moyen d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le Conseil et présidée par le maire, qui aura lieu le 3 mars 2025, à 19h30, à l'hôtel de ville, 127 avenue de Louisbourg, pour entendre les personnes et/ou organismes qui désirent s'exprimer sur cette demande avant son adoption par le Conseil ;

**QUE** les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ou qui désirent obtenir de l'information sur cette demande de dérogation mineure sont invitées à le faire par courriel à l'adresse : [urbanisme@villebonaventure.ca](mailto:urbanisme@villebonaventure.ca) , en mentionnant la dérogation mineure numéro 2025-03 ;

**QUE** les questions ou les commentaires seront reçus **avant le 3 mars 2025, 16h00;**

**QU'un** registre faisant mention de tous les commentaires et questions reçus sera remis au conseil municipal par le directeur général et greffier ;

Donné à Bonaventure, le 14 février 2025



---

**André Pineault**  
Directeur général et greffier  
Ville de Bonaventure